Associatie voor de recyclage van licht metalen verpakkingen en items
Association pour le recyclage des emballages légers et objets assimilés en métal

Recyclons les petits emballages et objets assimilés en aluminium à travers le sac bleu !

Pour aider à boucler la boucle des matériaux pour une économie plus circulaire !

Alors que notre société prend un tournant résolument écologique, **l'économie circulaire** se retrouve au cœur de nos politiques environnementales et la **gestion des déchets** en est un élément clé.

Les Belges sont de bons trieurs et la Belgique **est leader européen en matière de recyclage des déchets d'emballages**. Afin de garder dans la boucle le plus de matériau possible, et ainsi éviter une perte de ressource et un besoin en matière première, il est donc nécessaire de **recycler TOUS les emballages et objets assimilés en aluminium**. Pourtant aujourd'hui, une marge encore importante de progression existe puisque certains produits sont encore jetés avec les déchets résiduels (et donc envoyés à l'incinérateur) alors qu'ils pourraient être triés et efficacement recyclés.

Bien qu'il soit possible de récupérer une partie importante de la fraction d'emballages en aluminium des mâchefers après incinération, **il est recommandé de maximiser la collecte sélective des emballages en aluminium via le système PMC**. Cela contribuerait à améliorer le taux de recyclage de tous les emballages en aluminium et serait conforme à la hiérarchie européenne de gestion des déchets, qui place clairement le recyclage au-dessus de l'incinération. De plus, l'inclusion de ces petits objets en aluminium dans le sac bleu rendrait **le geste de tri plus facile au citoyen**.

Car l'aluminium est indéfiniment recyclable !

Face à l'urgence climatique et afin de réduire les émissions de CO_2, il convient d'encourager le recyclage des matériaux. Recycler l'aluminium, même des petits emballages et objets assimilés, est bon pour l'environnement comme pour l'économie. En effet, l'aluminium est **indéfiniment recyclable**, sans perte de ses qualités physico-chimiques **tout en économisant 95% de l'énergie** et en ne générant que 5% de gaz à effet de serre en comparaison à sa production primaire. Outre ces propriétés environnementales, beaucoup de produits doivent leur conservation et la parfaite préservation de leur goût à leur emballage en aluminium. Ces deux aspects – recyclabilité et bonne préservation des aliments – en font un matériau de choix pour l'économie circulaire et pour les consommateurs.

C'est dans ce cadre qu'AREME travaille **à l'amélioration du recyclage des petits emballages et objets assimilés en aluminium en Belgique**.

Pour atteindre les objectifs européens et nationaux ambitieux !

Les nouveaux objectifs européens de recyclage des emballages, incluant un objectif à part entière pour l'aluminium, et leur transposition prochaine en droit national appelle à ce que la Belgique améliore la collecte, le tri et le recyclage. De plus, l'UE exige que les recyclables ne finissent plus à l'incinération ou en décharge.

Le système de gestion des emballages ménagers géré par Fost Plus se prépare à ces nouveaux objectifs. Dans ce cadre, les centres de tri belges sont modernisés en vue de **l'extension de la collecte sélective à plus d'emballages en plastique.** C'est donc l'occasion d'également agir pour l'aluminium !

Le citoyen belge s'intéresse vivement aux questions de recyclage, donnons-lui les moyens de recycler plus !

Nous appelons donc à :

- **Ouvrir le sac bleu à la collecte de plus d'emballages et objets assimilés en aluminium,** allant vers un P+M+C et ;
- Continuer à **moderniser les centres de tri** en les équipant afin de trier plus d'objets en aluminium ;

A PROPOS D'AREME

AREME, l'Association pour le Recyclage des emballages légers et objets assimilés en Métal, regroupe des marques qui utilisent un emballage en aluminium pour leurs produits ainsi que différents acteurs travaillant pour un meilleur recyclage de l'aluminium. Fondé par Nespresso, European Aluminium et le Groupe Bel, AREME vise à améliorer en Belgique la collecte, le tri et le recyclage des petits emballages et objets assimilés en aluminium. Aujourd'hui, les petits emballages et objets en aluminium se retrouvent généralement dans le sac tout venant ou dans les rejets à l'entrée du centre de tri s'ils ont été mis dans le sac bleu PMC. Dans les deux cas, ils sont envoyés à l'incinérateur. AREME propose d'étendre les instructions de tri à ces petits emballages et objets assimilés en aluminium, et d'adapter les installations de tri PMC afin de trier et recycler cette nouvelle fraction collectée.

Pour plus d'information, contactez:

Elise Regairaz
AREME Coordinatrice
+32 (0)491 51 23 28
elise.regairaz@areme.be

www.areme.be